

Arlette Zenatti... (Université de Nanterre) et démontre à quel point ces trois types d'intelligence musicale associés à une perception volontariste sont complémentaires et imbriqués.

• **Colette MOUREY** : *Essai sur le son mental. De résonner... à raisonner !* (Préface d'Édith Weber), Paris, L'HARMATTAN ([www.harmattan.fr](http://www.harmattan.fr)), 2016, 140 p. – 15, 50 €.

Colette Mourey a été longtemps professeur de didactique et d'esthétique de la musique à l'Université de Franche-Comté (Besançon) et a participé à la formation des futurs professeurs à l'École supérieure du Professorat et de l'Éducation (ÉSPÉ).

Dans le présent ouvrage, comme le précise notre *Préface* (p. 11-13) : elle étudie le « son mental » sous divers angles d'attaque, démontre l'existence de ce phénomène, définit son champ d'action et cerne la musique associée à la réflexion et à la pensée. Elle se réclame de la *transversalité* et de la *transdisciplinarité*, insiste sur l'indispensable attention mentale auditive et sur l'éducation auditive réflexive, autrement dit formant un trinôme : Musique-Réflexion-Pensée. Sa démarche s'appuie, d'une part, sur la *physique quantique*, la dimension algorithmique dans le sillage des *fractales*, d'après Benoît Mandelbrot qui, comme elle le rappelle, « introduit l'analogie (la *résonance*) dans le raisonnement » : d'où le titre de ce nouveau livre : *Essai sur le son mental – De Résonner... à Raisonner !* et, d'autre part, sur l'*holisme* selon Jan Christian Smuts (du grec *holos*, signifiant « entier »). Elle étudie donc le phénomène dans sa globalité (et non par paramètres additionnés) au sens d'un ensemble indivisible. Elle fait intervenir le passage de la métrique à la logique ; de la mélodie à l'émotion ; de la polyphonie aux architectures mentales, puis développe les sons de la pensée et, finalement, confirme le rôle spécifique de l'intelligence musicale (*cf.* recension précédente), c'est-à-dire : l'intelligence rythmique, l'intelligence mélodique et l'intelligence polyphonique.

Si le son « résonne », il force aussi le lecteur à « raisonner ». Il ne s'agit pas simplement d'un jeu de mots phonétique. En connaissance de cause et dans une optique pluri- et transdisciplinaire, Colette Mourey affirme (*cf.* 4<sup>e</sup> de couverture) : « C'est par et au sein de l'élaboration en toute conscience

de notre paysage sonore mental que nous devenons à part entière des êtres de création : auteurs des mondes que nous projetons, et dans lesquels nous expérimentons toute la mesure de notre liberté, par-delà les frontières de tout univers connu et inconnu. » Auteur prolifique à suivre.

Édith WEBER

*Professeur émérite  
à l'Université Paris-Sorbonne*